

Mensuel n° 374

MARS 2024

Ce mois de mars
sera encore riche
en manifestations
diverses.

Soyez nombreux à
participer, pour
encourager les
organisateurs.

S. Degt

SEMAINE N°09

- 01.03 : Réouverture de l'Atelier-Musée du Verre
- 01.03 : Fête foraine de la Saint Pansard organisée par le service jeunesse (voir à l'intérieur)
- 01.03 : Conférence et présentation de la programmation « Eclat(s) » au Bol Vert (voir à l'intérieur)
- 03.03 : Défilé carnavalesque de Saint Pansard (voir à l'intérieur)
- 03.03 : Fête des grands-mères

SEMAINE N°10

- 07.03 : Mi-Carême
- 07.03 : Tirage des coupes de bois à 18h00 à la mairie
- 07.03 : Inscription aux Restos du Cœur (campagne d'été) de 14h00 à 15h00 au local 30 rue Victor Hugo
- 08.03 : Journée des droits des femmes
- 10.03 : Stage cartographie organisé par les Ecuries de la Demi-Lieue

SEMAINE N°11

- 11.03 : Rentrée des élèves

- 13.03 : Collecte du verre

SEMAINE N°12

- 20.03 : Printemps
- 23.03 : Spectacle humoristique de Véronique Gallo « Femme de vie » à 20h30 à la salle des fêtes (voir à l'intérieur)

- 24.03 : Dimanche des Rameaux

SEMAINE N°13

- 31.03 : Passage à l'heure d'été dans la nuit (à 2h00 du matin, il sera 3h00)
- 31.03 : Dimanche de Pâques
- 31.03 : La journée des enfants au Château de Mérode de 11h00 à 17h00

SEMAINE N°14

- 01.04 : Lundi de Pâques
- 01.04 : Chasse aux œufs organisée par la municipalité à 10h30 au stade Yvon Férenken pour les enfants dont l'âge correspond à celui des écoles maternelle et primaire

*Trélon sera en fête
le dimanche 03 mars 2024 grâce
au carnaval de la Saint Pansard
qui parcourra le centre bourg avec
musique et géants pour le plaisir
des jeunes et des moins jeunes.*

Parution 28.02.2024



PERMANENCE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Permanence sur rendez-vous de Madame Liliane Collier, adjointe aux affaires sociales, le mardi de 11h00 à 12h00 à la mairie.

PERMANENCE SOCIALE DE L'UTPAS

Une assistante sociale de l'Union Territoriale de Prévention et d'Action Sociale assure une permanence le mardi matin deux fois par mois à la mairie.

Pour la rencontrer, vous devez obligatoirement prendre rendez-vous par téléphone (☎ 03.59.73.12.00).



BUS FRANCE SERVICES

Le bus France services qui dessert la Sambre-Avesnois sera à Trélon les lundis 04 mars et 06 mai 2024 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.

Il est fortement conseillé de prendre contact par téléphone pour fixer un rendez-vous au 03.59.73.18.20 ou par courriel avesnois.franceservices@lenord.fr

SERVICE DES IMPÔTS

- Chaque jeudi de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous en mairie de Trélon (depuis votre espace particulier ou via la rubrique contact ou par téléphone au 03.27 56.41.43).
- La Maison France Services d'Anor peut également vous accueillir : le lundi de 10h00 à 12h00 et les mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h15. Contact : 03.27.53.69.88

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT



Compte tenu des besoins en matière de rénovation énergétique du logement, les intercommunalités ont souhaité renforcer leurs dispositifs en la matière. Au regard du nombre d'habitants du territoire (225 000 hab.) et dans une logique de « Guichet Unique de l'Habitat », des « Conseiller(e)s France Rénov' » sont là pour répondre à vos questions.

Ce nouveau service, financé par les intercommunalités et la Région Hauts-de-France, est gratuit, neutre et indépendant mis à disposition de tous les propriétaires du territoire. Ce service s'adresse également aux entreprises du petit tertiaire privé (TPE, commerces, artisans, bureaux, restaurants). Il répond aux questions techniques ou financières qui portent sur votre projet de rénovation.

Vous pouvez prendre rendez-vous directement :

<https://www.parc-naturel-avesnois.fr/blog/2022/02/14/guichet-unique-pour-la-renovation-energetique/>

Il est possible également d'utiliser le lien direct :

<https://calendly.com/avesnes/permanence-telephonique>

PERMANENCES MGEN

Vous pouvez rencontrer le conseiller MGEN en mairie en prenant rendez-vous auprès de Monsieur André Szekely par :

- téléphone : ☎ 06.45.05.63.14
- par courriel : aszekely@mgen.fr



MUTUELLE JUST

Depuis toujours la santé publique est l'un des enjeux majeurs de notre société et un axe fort porté par la ville de Trélon.

C'est dans cette dynamique que la commune propose à ses habitants d'adhérer à la mutuelle Just.

Des conseillers seront à votre disposition à la mairie les jeudis 21 mars 2024 et 18 avril 2024 de 13h30 à 17h30 sur rendez-vous.

Contact 0 809 546 000 (service gratuit + prix d'appel).

ARRIVÉES ET DÉPARTS

Si vous arrivez ou si vous quittez la commune de Trélon, vous êtes priés dans votre intérêt de bien vouloir signaler ce changement important à l'accueil de la mairie.



VÉRONIQUE GALLO : « FEMME DE VIE »



La comédienne et humoriste belge Véronique Gallo décortique avec humour et émotion la quarantaine au féminin.

La charge mentale, les enfants qui grandissent, les parents qui vieillissent, la peau qui se relâche, les bouffées de chaleur, la perfection qu'on s'impose, la pression d'être en couple, l'image que l'on a de soi, les injections de Botox....

Sans complexe, Véronique Gallo nous interroge. Et si la nature apportait une réponse aux questions incessantes que l'on se pose ?

Une plume précise, une autodérision assumée et un naturel comique irrésistible font de ce seule-en-scène un grand moment de plaisir.

Samedi 23 mars 2024 à 20h30 à la salle des fêtes de Trélon

Entrée 15€ (gratuite jusque 12 ans)

Réservations en mairie (☎ 03 27 60 82 20)

FESTIVAL DU FILM D'ANIMATION

Le prochain festival du film d'animation trélonais est ouvert aux écoles, médiathèques, centres sociaux, centres de loisirs, associations et indépendants.

Le film réalisé doit :

- être inspiré des œuvres d'Antoon Krings et visible par tous les publics,
- être réalisé en stop motion
- durer entre une et six minutes (générique compris).

Les musiques utilisées doivent être libres de droits.

Le film doit impérativement être rendu avant le mercredi 10 avril 2024.

Renseignements : ☎ 03.27.60.82.64 ou jeunesse@ville-trelon.fr



DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC L'AMICALE LAÏQUE

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Mademoiselle Claudette Lempereur (☎ 06.37.48.82.86).

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE

La médiathèque est ouverte le lundi de 09h00 à 12h00, le mardi de 16h00 à 17h30, le mercredi de 13h30 à 16h00, le jeudi de 14h00 à 18h30 et le samedi de 14h00 à 15h00.

CLUB SCRABBLE

Le club scrabble duplicate vous accueille le lundi à 14h00 à 16h00, le mardi à 20h00 à 22h00 et le mercredi à 14h00 et 16h00 puis de 17h00 à 19h00. La durée moyenne d'une partie est d'environ 2 heures. Il est indispensable de venir avec son matériel.

CAFE LITTÉRAIRE

Réunion le jeudi 28 mars 2024 de 14h00 à 16h00.

EXPOSITION PORTRAITS DE LECTEURS

Cette exposition résulte de la rencontre entre les usagers du réseau, Médi@'pass et des artistes de la Baraque Liberté.

Neuf portraits de lecteurs sont visibles le long du parc Ténart pendant un mois.

De plus une « boîte à histoires » est à découvrir et à écouter à l'intérieur de la médiathèque aux heures d'ouverture (voir ci-dessus).

ANIMATIONS

Des animations seront organisées :

- le jeudi 14 mars 2024 de 16h30 à 18h00 : apprendre à présenter un journal pour tout public (avec Joséphine Rabot dans le cadre de la semaine de la presse)
- le jeudi 21 mars 2024 de 15h00 à 16h00 : café tablette seniors : comment prendre en main une tablette ou un téléphone pour un maximum de 9 personnes (avec Jérôme Bréchoire)
- le mercredi 27 mars 2024 de 14h00 à 15h00 : animation décoration d'œufs de Pâques, à partir de 4 ans avec un maximum de 8 enfants (avec Célia Delobelle)

Les réservations peuvent se faire au 07.87.68.67.87 ou par courriel mediatheque.trelon@laposte.net



FÊTE FORAINE SPÉCIALE SAINT PANSARD

Le service jeunesse de Trélon organise une fête foraine à l'occasion de la Saint Pansard le vendredi 1^{er} mars 2024 de 18h00 à 23h00 dans la salle des sports Marcel Beaumez.

Vous y trouverez structure gonflable, pêche aux canards, stand de tir, maquillage, barbe à papa, pop-corn....

Buvette et petite restauration sur place. Entrée gratuite.

LA SAINT PANSARD

VENTE DE TENUES

Des permanences seront tenues les vendredi 1^{er} de 14h00 à 18h00 et samedi 02 mars de 10h00 à 12h00 à la salle des fêtes pour y vendre chemises, bonnets, lousps et foulards.

LE CARNAVAL

Trélon vivra à l'heure de Saint Pansard le dimanche 03 mars avec :

- à 10h00 aubade d'ouverture du carnaval par les élèves de l'école municipale de musique et de l'école René Bry à la salle des fêtes sous la direction de Monsieur Mickaël Loiseau
- à 10h30 parade des géants du Nord et de Wallonie, de la salle des fêtes au Centre bourg
- à 11h15 rondeau des géants place Jean Jaurès
- à 11h45 jusqu'à 12h30 apéritif-concert
- à 11h45 exposition des géants autour du kiosque
- à 13h45 rassemblement des groupes au Foyer Claude Jourdain
- à 14h15 aubade d'ouverture du carnaval au Foyer Claude Jourdain
- à 14h30 départ du cortège carnavalesque (voir l'itinéraire ci-après)
- à 18h30 dislocation des groupes invités
- à 19h15 rassemblement des Pansaristes et de la fanfare
- à 19h45 retour pour le brûlage
- à 20h00 autodafé du Pansard, place Jean Jaurès



LES GROUPES MUSICAUX

- JC Show Band (Valenciennes)
- Les gilles des Aulnes (Aulnoye-Aymeries)
- La bande de Coudekerque du carnaval de Dunkerque
- Le groupe de Samba Sambarioca
- La Fanfare du carnaval de Trélon
- La Fanfare de Saint-Hilaire

LES GÉANTS

- Tournai « Le Cannonier et la Cantinière »
- Hirson « Géants No Piot et No Piote »
- Avesnes-sur-Helpe « Géant Wédric »
- Busigny « Géant Léon le Cheminot »
- Coudekerque « Géantes La Peule & Julienne »
- Marpent « Mich Mich le danseur »
- Gravelines « Les Matelotes »
- Tournai « Géant le Vendéen »
- Saint Python « Jennifer la lavandière »
- Trélon « Géant Pansard »

L'ITINÉRAIRE

Rue Roger Salengro, rue du Maréchal Foch, Place Joffre, halte à l'Etrier (15h00), rue Thiers, rue de Verdun, aubade au Château (15h45), Place de la Piquerie, halte au chapiteau de la Confrérie Saint Pansard, rue Clavon Collignon, haltes au Bol Vert à l'Atelier-Musée du Verre et au boulodrome couvert (17h15), rue du Quartier du Tissage, rue du Pont Séru, rue Aristide Briand, rue Léon Gambetta, Place



Jean Jaurès, halte à la taverne d'Angelo (18h30), rue Léon Gambetta, rue Aristide Briand, rue Victor Hugo et retour Place Jean Jaurès.

DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC ÉCHANGES ET DIALOGUES



Adresse du local : 1, rue Heureuse, 59132, Trélon (à côté de la salle des fêtes).

Renseignements : auprès du secrétariat : a.caignet@gmail.com

ou michaux.francine54@gmail.com

ACTIVITÉS DES CLUBS MARS 2024

Clubs	Horaires	Animateurs
Anglais	Les lundis de 14h00 à 16h00 au local.	Wendy Benoît 06 50 26 78 06
Informatique	Les jeudis de 16h00 à 18h00	Patricia Drouard 07 61 33 30 57
Multimédia	Les jeudis de 14h00 à 16h00 au local. Comment gérer ses photos, créer des diaporamas, réaliser des montages vidéo sous window.	Marie-Bernard Naveau 06 84 47 24 80
Remue-ménages	Les vendredis 1 ^{er} mars et 15 mars de 10h00 à 12h00.	Francine Michaux 06 85 60 71 34
Peinture	Les vendredis de 14h00 à 17h00.	Jeannine Draux 06 74 19 59 24
Tai-chi/Qi gong	Les mardis de 19h00 à 20h30 à la salle des fêtes	Lucia Marchant 06 06 90 01 36
Atelier écriture	Les jeudis 08 et 22 mars de 15h00 à 17h00	Éric Huwaert 00 32 473 99 33 53
Théâtre	Les mardis de 15h00 à 19h00	Éric Huwaert 00 32 473 99 33 53



CAUSERIE

Le vendredi 22 mars 2024 à 18h00, au local 1 rue Heureuse à Trélon, Monsieur David Fossé, paysagiste en Avesnois, créateur de jardins et d'aménagements extérieurs viendra vous parler des arbres. Vous êtes cordialement invités. Entrée gratuite et verre de l'amitié offert.

ORCHESTRE NATIONAL DE LILLE

L'ensemble des cordes de l'Orchestre National de Lille se produira le vendredi 20 septembre 2024 à 20h00 dans la salle des fêtes de Trélon.

Sous la direction du Chef Marc Hajjar, les musiciens interpréteront :

- PACHELBEL Canon
- LEKEU Adagio pour quatuor
- MOZART La petite musique de nuit
- MENDELSSOHN Symphonie « de jeunesse » n° 7

Un programme qui devrait satisfaire tous les mélomanes.

CHŒUR VOCALIS

Le Chœur Vocalis donnera son concert « Au fil de l'eau »

- le dimanche 14 avril à 16h00 dans l'église de Wallers-en-Fagne
- le samedi 20 avril à 14h30 à l'EHPAD du Chemin Vert à Trélon
- le vendredi 31 mai à 20h00 dans l'église de Croix-Caluyau.

CLUB DE MUSCULATION

Le club de musculation fonctionne dans ses locaux rue du Fourneau.

La salle est ouverte du lundi au dimanche de 9h00 à 11h00 et du lundi au vendredi de 16h30 à 20h00.



OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi (☎03.27.60.82.20).

OUVERTURE DE LA POSTE



Le bureau de poste de Trélon est ouvert selon les horaires ci-dessous :

- le lundi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- les mardi, mercredi, jeudi et samedi de 9h00 à 12h00
- le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

CONSULTATION P.M.I.

La consultation de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) aura lieu le jeudi 28 mars 2024, dans les locaux de la maison de santé Albertine, le matin à partir de 09h00.

CANTINE SCOLAIRE ET Garderie

Les inscriptions pour la cantine et la garderie se font sur le site « My Perischool ». Vous devez obligatoirement finaliser l'inscription au plus tard le jeudi soir.

Si votre compte n'est pas encore créé, vous allez sur l'adresse suivante :

<https://trelon.myperischool.fr> avec le code d'accès de la commune DL7YSY5

En cas de problème, vous pouvez vous rapprocher de l'accueil de la mairie.



RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants a lieu tous les mercredis sur rendez-vous.

Pour obtenir un rendez-vous, contactez le ☎03.27.60.65.24 puis taper 1.

LES HORAIRES DE VOS DÉCHETTERIES

L'accès aux deux déchetteries est maintenant possible pour tous les habitants.

Déchetterie d' Ohain

les mardi, jeudi et vendredi de 8h à 14h

le mercredi de 11h à 18h

le samedi de 10h à 12h et de 13h à 18h

Fermée le lundi et le dimanche

Déchetterie de Fourmies

du mardi au vendredi de 11h à 18h

le samedi de 10h à 12h et de 13h à 18h

les dimanches pairs de 10h à 13h

Fermée le lundi et les dimanches impairs

Vous souhaitez plus d'informations, contactez-nous

par mail : st@cc-sudavesnois.fr ou par téléphone : 03.27.60.65.24

TRI DES PLASTIQUES

La Communauté de Communes du Sud-Avesnois (CCSA) ayant opté pour l'extension des consignes de tri (ECT), vous pouvez dès maintenant ajouter dans la poubelle de tri sélectif

- les pots en plastique (yaourts, crème fraîche),
- les barquettes en plastique (fruits, légumes, fromage, œufs, viande, coton-tige),
- les films et sacs en plastique,
- les bouteilles et flacons en plastique (produits alimentaires, d'entretien et d'hygiène).



DISTRIBUTION DE PROSPECTUS

Prospectus et publicités sont régulièrement distribués. Il vous est recommandé

- de coller un "stop pub" sur la boîte aux lettres si la publicité n'est pas désirée,
- de ne rien jeter sur la voie publique,
- d'être vigilants car des courriers peuvent se glisser dans les publicités.

BIEN VIVRE À TRÉLON

Pour qu'il soit agréable de vivre à Trélon, il vous est rappelé :

- que les poubelles doivent être sorties et rentrées le moins longtemps possible avant et après le passage du camion de ramassage (Elles doivent également être nettoyées régulièrement.),
- que les trottoirs ne sont pas des crottoirs.

LES YMAGIERS
MAISON DE SANTE

Madame Isabelle Vanhooren et Monsieur Jacques Guislain exposeront quelques œuvres à la Maison de Santé Albertine pendant le mois de mars.

EXPOSITION TEMPORAIRE

Les Ymagiers exposeront leurs œuvres dans la salle des fêtes de Mondrepuis les samedi 16 et dimanche 17 mars 2024 de 11h00 à 18h00.

Vernissage le vendredi 15 mars 2024 à 18h30



ATELIER-MUSÉE DU VERRE

ÉCLAT(S) : 200 ANS D'HISTOIRE

En 2024, ce lieu de sauvegarde du savoir-faire et de la créativité célébrera avec éclat son bicentenaire. Plusieurs événements passionnants commémoreront ces 200 années d'histoire industrielle, d'hier à à demain en passant par aujourd'hui.

La préservation et la transmission à nos enfants de ce joyau du patrimoine industriel européen sont primordiales, bâtiments comme savoir-faire

Vous sont proposés durant ce mois de mars :

- le lancement d'ÉCLAT(S) le vendredi 1^{er} à 18h30 avec conférence « 200 ans d'histoire » et présentation de la programmation.



- la famille du verrier le mardi 05 à 14h00 et à 16h00
Le chef Brousseau crée une nouvelle équipe de verriers.
Pour être embauché, vous participez aux épreuves de recrutement dans un parcours semé d'embûches où toute la famille apprend en s'amusant.
Entrée : 8,5 € tarif plein – 6 € tarif réduit
- archi pop-up le jeudi 07 de 14h00 à 16h00
Parcourez les deux cents ans de la deuxième verrerie de Trélon créée en 1823 par Rigobert Pailla et Hermann Collignon à travers ses différents bâtiments et découvrez les matériaux, les technologies de construction et le rôle de chaque lieu avant de réaliser une carte postale en 3D.
Entrée : 10 € par personne
- 20^{èmes} rencontres professionnelles de la FEMS du mercredi 13 au samedi 16.
Cette rencontre de la Fédération des Ecomusées et des Musées de Société se déroulera sur les sites de l'Ecomusée de l'Avesnois et du Familistère de Guise. Elle est ouverte au grand public
Programme complet et inscription : Fem.asso.fr ou contact@fem-asso.fr
- Chaque premier dimanche du mois visite guidée gratuite avec démonstration de soufflage (14h00 et 18h00)

HORAIRES DES MESSES DU MOIS DE MARS

samedi 02 mars	SAINS-DU-NORD (18h00)
dimanche 03 mars	OHAIN (09h30) – FOURMIES SAINT PIERRE (11h00)
samedi 09 mars	TRELON (18h00)
dimanche 10 mars	RAINSARS (09h30) – FOURMIES SAINT PIERRE (11h00)
samedi 16 mars	WIGNEHIES (18h00)
dimanche 17 mars	BAIVES (09h30) – FOURMIES SAINT PIERRE (11h00)
samedi 23 mars	ANOR (18h00)
dimanche 24 mars	FERON (09h30) – FOURMIES SAINT PIERRE (11h00)
jeudi Saint 28 mars	WIGNEHIES (19h00)
vendredi Saint 29 mars	Chemin de Croix à 17h30 de l'église de Glageon au calvaire – GLAGEON (19h00)
samedi Saint 30 mars	FOURMIES SAINT PIERRE (19h30)
dimanche 31 mars Pâques	FOURMIES NOTRE DAME (11h00)
lundi 1 ^{er} avril Pâques	BAIVES (10h00)

ACCUEIL DE JOUR « AUBÉPINE »

Ouvert du lundi au vendredi, l'accueil de jour « Aubépine » est destiné aux victimes de violences au sein du couple ou post-séparation.

Il s'agit :

- d'un lieu d'accueil et de soutien (écoute confidentielle ; information et orientation ; accompagnement...)
- d'un lieu de convivialité (activités collectives, espaces ludiques pour les enfants...)

« Aubépine » 9 rue Saint Louis 59610 FOURMIES

Contact : 07.57.76.50.31 ou aj-aubepine@agss.fr



LE PROGRAMME DU CLIC

Le CLIC de l'Avesnois (Centre Local d'Information et de Coordination) vous présente son programme d'actions de prévention et d'activités pour le mois de mars.

Renseignements et inscriptions

- ☎ 03.27.57.54.33
- par internet clic.centre@clic-avesnois.fr

PROGRAMME DU MOIS

- Café deuil
jeudi 07 mars 14h00 – 16h00 à Féron (7 bis Heureuse)
- Socio-esthétique
lundi 18 mars à Fourmies (résidence Jules Lassalle)
- Jeudi des aidants
jeudi 14 mars au Centre Hospitalier d'Avesnes-sur-Helpe (inscription au 07.84.29.21.62)
- Self défense
mardis 05, 12, 19 et 26 mars de 10h00 à 11h00 à Wignehies
- Ciné seniors
lundi 11 mars à partir de 13h15 cinéma le Caméo à Avesnes-sur-Helpe
(prix 2 € à régler sur place)
- Seniors en vacances
séjour à Morzine du samedi 21 au samedi 28 septembre 2024.



LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE

La complémentaire santé solidaire est une aide pour payer vos dépenses de santé. Selon vos ressources, elle est gratuite ou coûte moins d'un euro par jour et par personne. Elle peut couvrir l'ensemble de votre foyer.

Vous ne payez pas :

- le médecin, le dentiste, l'infirmier, le kinésithérapeute, l'hôpital... ;
- vos médicaments en pharmacie ;
- vos dispositifs médicaux (pansements, cannes, fauteuils roulants) et dans la plupart des cas vos lunettes, prothèses dentaires et auditives.

Pour savoir si vous pouvez en bénéficier, utilisez le simulateur de droits sur :

www.mesdroitssociaux.gouv.fr/votre-simulateur

Si vous êtes bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), vous bénéficiez automatiquement de la complémentaire santé solidaire (sauf opposition expresse de votre part).

Pour demander cette complémentaire santé solidaire, vous allez sur internet via votre compte ameli, rubrique « Mes démarches ». Votre demande est simplifiée, et votre déclaration est automatisée : vos ressources sont automatiquement pré-remplies.

Pour justifier de vos droits à la complémentaire santé solidaire, présentez simplement votre Carte Vitale à jour aux professionnels de santé qui vous suivent.

Pour en savoir plus rendez-vous sur ameli.fr

COORDONNÉES BANCAIRES

Si vous avez changé de banque, déclarez simplement votre changement de coordonnées bancaires depuis votre compte ameli.

Dans la rubrique Mes informations, mettez à jour votre nouveau RIB en quelques clics pour être bien remboursé de vos frais de santé.

CRÉATION DU PASS COLO



Le Pass Colo sera mis en œuvre à l'été 2024 pour faciliter les départs en vacances en « colos » des enfants avant leur entrée au collège, l'année de leurs 11 ans. Financé par l'Etat, le Pass Colo sera confié en gestion à VACAF le dispositif national des aides aux vacances des CAF. Les CAF sont des acteurs majeurs de la politique vacances des familles et des enfants.

UN PASS POUR PARTIR EN COLOS A L'ÉTÉ 2024

A partir de l'été prochain, le « Pass Colo » facilitera les départs des enfants de 11 ans des familles ayant des ressources inférieures ou égales à 4 000€/mois (soit un quotient familial Inférieur ou égal à 1 500 euros).

L'aide sera versée à l'organisateur du séjour labellisé « Pass Colo », selon le principe du tiers payant et variera en fonction des ressources de la famille qui n'aura à payer que le solde restant à sa charge.

- 350 € pour les QF de moins de 200 €
- 300 € pour les QF compris entre 201 et 700 €
- 250 € pour les QF compris entre 701 et 1200 €
- 200 € pour les QF compris entre 1201 et 1500 €

Ce dispositif est cumulable avec les aides aux vacances des CAF et des autres partenaires.

Renseignements : Madame Aurélie Laurent ☎ 03.27.58.85.37 aurelie.laurent@caf59.caf.fr

PROJET DE PISCINE INTERCOMMUNALE

La communauté de communes du Sud-Avesnois vous invite à participer aux séances de présentation et d'échanges autour du projet de la future piscine intercommunale. Venez partager vos idées sur les espaces communs et les matériaux qui composeront ce lieu de détente et de bien-être pour tous !

Les élus vous attendent de 14h00 à 17h00

- Jeudi 14 mars à Ohain, à la salle Les Charmilles.
- Mardi 19 mars à Fourmies, au Central.

Pour participer, inscrivez-vous par mail à contact@cc-sudavesnois.fr ou par téléphone au 03 27 60 65 24.



GYM TONIC TRÉLON

Le club a repris ses activités selon les horaires ci-dessous

Mardi Salle des œuvres	18h15	Strong
	19h30	Pilates
Jeudi Salle des fêtes	18h15	Zumba
	19h15	Fitness
Dimanche matin : marche nordique		



TENNIS DE TABLE

Toutes les rencontres à domicile se déroulent dans la salle Pierre Leleux.



Départementale 1	10.03	9h30	ANOR – TRELON
	17.03	9h30	TRELON – FERRIERE-LA-GRANDE
Départementale 2	10.03	9h30	TRELON – LANDRECIES
	17.03	9h30	FERRIERE-LA-GRANDE – TRELON

LA VIE DE L'AS TRÉLON

FOOTBALL SENIORS

Equipe A (D3)

03.03 : 15h00 TRELON - ROUSIES
10.03 : 15h00 TRELON – MAUBEUGE ASJM
24.03 : 15h00 FONTAINE-AU-BOIS – TRELON

Equipe B (D6)

ANOR – TRELON
LEVAL – TRELON
TRELON – FONTAINE-AU-BOIS



FOOTBALL JEUNES

02.03 : 10h00 FAMARS – TRELON (U17)
16.03 : 10h00 TRELON – ENTENTE ESTREUX/ARTRES
23.03 : 16h00 ENTENTE DOMPIERRE/LEVAL – TRELON

LE RÉVEIL BOULISTE



samedi 09 mars	Concours en salle – Challenge d'hiver
samedi 23 mars	Quadrettes ou quintettes mêlés
samedi 30 mars	Challenge de clôture

LES ACTIVITÉS DU CLUB CYCLOTOURISTE TRÉLONNAIS

SORTIES PREVUES

- le dimanche 03 mars 2024 FLOURSIES Marche et VTT
- le dimanche 24 mars 2024 LEZ-FONTAINE Marche et VTT



(Rendez-vous sur la place de l'église à 08h30).

HANDBALL CLUB TRÉLONNAIS

RENCONTRES

- 11 ans mixte	17.03	09h45	FOURMIES – TRELON
	23.03	16h40	TRELON – CAMBRAI
- 13 ans mixte	16.03		WALLERS-AREMBERG – TRELON
	23.03	14h30	TRELON – TOURCOING
Seniors femmes			
Seniors hommes	17.03	18h30	TRELON – NEUVILLE-EN-FERRAIN
	23.03	19h00	TRELON – TOURCOING



BABY HAND

Une initiation au hand est organisée pour les enfants de 3 à 5 ans à la salle des sports. Cette initiation a lieu le mercredi de 16h15 à 17h15 deux fois par mois (2€ la séance).

A chaque séance se succèdent dans la bienveillance jeux collectifs, parcours de motricité, entrée progressive dans les gestes du handball...

Inscription par mail : wendy.dehoest@icloud.com ou par sms : 07.86.60.47.18

CHIENS DE 1^{ère} ET 2^{ème} CATÉGORIES

Les propriétaires de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories doivent être en possession d'un permis de détention.

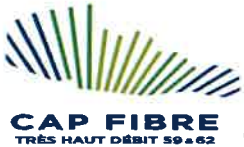
La demande de permis se fait en remplissant le formulaire cerfa n°13996*01 avec :

- un justificatif d'identification du chien (par exemple, passeport européen du chien),
- pour un chien de 2^{ème} catégorie, un justificatif du pedigree,
- le certificat de vaccination contre la rage du chien en cours de validité,
- le certificat vétérinaire de l'évaluation comportementale du chien (sauf s'il a moins de 8 mois),
- l'attestation d'aptitude du propriétaire,
- une attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité pour les dommages causés aux tiers par le chien,
- un certificat de stérilisation pour les chiens de 1^{ère} catégorie,
- le bulletin n°2 du casier judiciaire,
- la copie de la carte nationale d'identité.



Le permis est délivré par arrêté municipal sans durée de validité. Cependant, le propriétaire du chien doit en permanence vérifier qu'il remplit les conditions pour le détenir (par exemple, vaccin contre la rage valide). Sinon, le permis est retiré.

Si vous êtes concerné, vous devez obligatoirement vous rapprocher de la mairie.



CAP FIBRE

Si vous avez besoin de contacter CAP FIBRE pour tous les sujets relatifs à la fibre optique, vous trouverez ci-dessous les contacts utiles.



Fournisseur d'Accès à Internet

Le contact privilégié sera toujours le **Fournisseur d'Accès à Internet !**

Disponibilités des offres, prix, abonnements, SAV, etc.



Le site web

Le site web de **CAP FIBRE** comporte une page dédiée au Grand Public dans laquelle les administrés pourront retrouver toutes les informations relatives à la fibre optique : test d'éligibilité, étapes du raccordement, etc.

www.capfibre.fr



Le numéro vert

Si un problème ne parvient pas à être solutionné par le Fournisseur d'Accès, le numéro vert reste disponible.



ACCUEIL DE JOUR À LA MAISON DE RETRAITE DU CHEMIN VERT

La maison de retraite propose un accueil de jour du lundi au vendredi de 10h00 à 17h00 pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies apparentées.

Ce dispositif permet à la personne accompagnant le malade de souffler.

Tarif : 30 € par jour repas du midi compris hors frais de transport (une aide financière est possible en constituant un dossier APA, Aide Personnalisée Autonomie).

RÉUNION « BIENVENUE À LA RETRAITE »

Vous allez prendre votre retraite dans 2 ans ou vous êtes déjà en retraite depuis 4 ans au maximum. Une réunion d'information sera organisée à votre intention le mardi 12 mars 2024 à 10h00 au centre socio-culturel de Fourmies (19 rue des Rouets). Vous y recevrez des conseils avisés pour préparer ou démarrer sereinement votre vie de retraité.

Entrée gratuite. Convivialité assurée.

Informations : ☎ 03.27.60.81.81

AUTORISATION DE MISE EN LOCATION D'UN LOGEMENT

Dans le but de faciliter l'obtention du permis de louer instruit par la commune, vous trouverez ci-dessous les points essentiels (et non exhaustifs) sur lesquels l'accent sera mis.

Le logement ne doit pas présenter de risques manifestes pour la sécurité physique des occupants (effondrement de plafond, mur, plancher, escalier, chute d'étage, incendie).

Les escaliers doivent être munis d'un garde-corps et/ou d'une main courante. Les ouvrants de l'étage donnant sur l'extérieur devront être munis d'un garde-corps s'élevant au moins à 1 mètre du plancher intérieur si leurs appuis intérieurs sont à moins de 90cm. Le logement doit être pourvu d'au moins un détecteur de fumée normalisé.

Le logement ne doit pas présenter de risques manifestes pour la santé des occupants (plomb, amiante, électricité, gaz, DPE (Diagnostic de Performance Energétique), appareils de combustion, ventilation).

Les diagnostics immobiliers sont obligatoires pour la demande de mise en location.

VALIDITÉ DES DIAGNOSTICS

Surface habitable (Loi CARREZ) : sans limite tant que de nouveaux travaux ne sont pas effectués

Plomb : 6 ans si positif, illimité si négatif

Amiante : illimité

Électricité : 6 ans

Gaz : 6 ans

Diagnostic de Performance Energétique (DPE) : 10 ans

APPAREILS DE COMBUSTION

Tout appareil de combustion raccordé à une cheminée doit être pourvu d'un raccordement normalisé. Le monoxyde de carbone est un gaz inodore, incolore qui tue encore.

VENTILATION

Le logement doit bénéficier d'un renouvellement de l'air et de plusieurs évacuations des émanations tels que les taux de pollution de l'air intérieur du logement ne constituent aucun danger pour la santé et que puissent être évitées les condensations, sauf de façon passagère. L'aération du logement doit pouvoir être générale et permanente au moins pendant la période où la température extérieure oblige à maintenir les fenêtres fermées.

Les trois points principaux d'évacuation de l'air sont la salle de bain, la cuisine et les WC.

Les pièces principales (salle à manger, salon, bureau, chambres) doivent être pourvues d'entrées d'air (soit sur les coffres à volets s'ils existent, soit sur les châssis des fenêtres, car une ventilation maîtrisée apporte des économies d'énergie).

Le logement doit être doté des équipements habituels permettant d'y habiter normalement.

Un logement décent doit comporter certains éléments d'équipement de confort :

- une installation permettant un chauffage normal,
- une installation d'alimentation en eau potable et une évacuation des eaux usées,
- une cuisine comprenant un évier alimenté en eau chaude et froide et pouvant recevoir un appareil de cuisson,
- un WC séparé de la cuisine,
- un équipement pour la toilette (baignoire et/ou douche, lavabo) alimenté en eau chaude et froide permettant de garantir l'intimité personnelle,
- un ou plusieurs points lumineux dans chaque pièce,
- une ou plusieurs prises de courant dans chaque pièce,
- une alimentation télécom normalisée,
- une boîte aux lettres.

En application de l'article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), pour les conseillers municipaux élus sur une autre liste que celle ayant obtenu le plus de voix lors du renouvellement du Conseil Municipal, un espace leur est réservé dans le bulletin municipal. Ils disposent ainsi d'un quart de page.



GROUPE MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TRELON

Editorial mars 2024

DE L'OSTRATISATION A LA CO-CONSTRUCTION

En permanence la majorité municipale se refuse à prendre en compte nos propositions constructives, alors que dans le temps celles-ci se sont avérées pertinentes.

Alors pourquoi tant d'obstination à vouloir avoir toujours raison, alors que les faits démontrent le contraire. Il n'y a pas de honte à dire que l'on s'est fourvoyé et que l'opposition municipale dans certains cas avait raison. Nous réitérons notre volonté de co-construire un projet partagé avec la majorité municipale et ce dans l'intérêt de nos concitoyens.

Dans le Magazine N°2 de Janvier de Trélon Le Mag diffusé début février on peut regretter l'absence de notre éditorial faute d'avoir été averti de sa parution.

Par ailleurs on peut aussi déplorer l'absence d'évocation dans ce magazine, du Carnaval de Saint Pansard de mars 2023, événement porté par une formidable équipe bénévole associant sans distinction toutes les bonnes volontés de notre commune pour réussir un événement culturel, traditionnel et festif de bonne qualité contribuant à la renommée de notre territoire.

Contact Trélon le Renouveau :

Eric BONGIBAUT, 12, rue de la liberté

Courriel : eric.bongibault51@orange.fr

SOLUTION DU JEU N° 373

Le livre, le CD ou la place pour le prochain spectacle offerts par la municipalité a été gagné par Mesdames COCQUERET Yvette et NACHBAUER Arlette (**le lot ou le billet est à retirer en mairie obligatoirement dans le mois qui suit**).

ÉTAT CIVIL

BIENVENUE

Jade TISSIER, née le 17 janvier 2024 à FOURMIES (Nord), (7 rue Thiers)

Elyona PIERCHON, née le 19 janvier 2024 à MAUBEUGE (Nord), (9 rue Ernest Dimnet)

Nélia ROLAND, née le 24 janvier 2024 à FOURMIES (Nord), (23 rue des Eglantines)

Aaron DETOURBE, né le 03 février 2024 à MAUBEUGE (Nord), (13A rue Aristide Briand)

SOUVENIR

Madame Maryse MARCOUX, décédée le 04 janvier 2024 à TRELON (Nord), à l'âge de 87 ans (2 rue chemin Vert)

Madame Jacqueline LAMOURET veuve BOURIEZ, décédée le 05 janvier 2024 à FOURMIES (Nord), à l'âge de 92 ans (48 rue Emile Zola)

Monsieur Christian LEGRAND, décédé le 22 janvier 2024 à TRELON (Nord), à l'âge de 76 ans (2 rue chemin Vert)

Monsieur Roger MARTIN, décédé le 23 janvier 2024 à TRELON (Nord), à l'âge de 89 ans (2 chemin Vert)

Monsieur Jean-Pierre GROUZELLE, décédé le 24 janvier 2024 à FOURMIES (Nord), à l'âge de 66 ans (77 rue Victor Hugo)

Madame Micheline PAYEN veuve MOREAU, décédée le 1^{er} février 2024 à SAINT-QUENTIN (Aisne), à l'âge de 86 ans (13 rue Georges Clémenceau)

Madame Isabelle ODEZ, décédée le 07 février 2024 à MAUBEUGE (Nord), à l'âge de 64 ans (16 rue des Eglantines)

Madame Nicole FERNEZ veuve MARTINE, décédée le 18 février 2024 à TRELON (Nord), à l'âge de 90 ans (2 Chemin Vert)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	N	A	U	S	E	A	B	O	N	D
II	O	B	T	E	M	P	E	R	E	R
III	N	O		R	E	P	L	E	T	E
IV	C	R	E	P	U	E		I		S
V	H	I	L	E		L	I	L	A	S
VI	A	G	I	T	E	S		L	I	E
VII	L	E	T	T	E		R	E	E	R
VIII	A	N	E	E		T	O	T		O
IX	N	E		S	C	R	U	T	I	N
X	T	S	F		M	I	X	E	E	S

RÉSULTATS DU 32^{ème} CONCOURS DES MAISONS DÉCORÉES

FAÇADE VITRINE	FAÇADE JARDINET	FAÇADE
Didier CHERDON	Pascal LESUR	Louison et Agathe FOUQUART
	Christine ANTONIO	Christian LECLERCQ
	Sonia BOSQUET	Caroline VENDEVILLE

ANTENNE DE LA RÉGION

La Région peut vous aider au quotidien.

Dans chaque antenne, vous êtes accueillis par des agents spécialement formés pour vous répondre.

- emploi et formations
- aides au particulier : transport, garde d'enfant
- constitution de dossiers

Antenne de Fourmies

1 Place Georges Coppeau 59610 FOURMIES

Du lundi au vendredi 08h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

Contact au 03.74.27.30.20

antenne-fourmies@hautsdefrance.fr



LA CARTE D'IDENTITÉ A PORTÉE DE CLIC !



- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente,
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande

ASSOCIATION POUR LA JUSTICE, L'ACCUEIL ET LA RÉINSERTION SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES

Si vous êtes victimes de violences conjugales, d'agressions sexuelles, de coups et blessures, de cambriolages ou de dégradations, le Service d'Aide aux Victimes (SAV) de l'Association pour la Justice, l'Accueil et la Réinsertion (AJAR) est à votre disposition pour vous aider.

De façon gratuite et anonyme, vous recevez des informations juridiques et sociales et un soutien psychologique si nécessaire.

Contacts : ☎ 03.27.39.96.40 ou mail : sav.avesnes@primtoit.org

AJAR 10 avenue de la gare 59440 AVESNES-SUR-HELPE



TRÉLON LOISIRS

LA PENSÉE DU MOIS :

« L'ART DE LA VERRERIE EST TOUT ENTIER DANS LE TALENT DU SOUFFLEUR. »

Michel BOMBART

CE POÈME POUR VOUS CONVIER À FÊTER LE BICENTENAIRE DE LA VERRERIE PARANT :

SOUFFLEUR DE VERRE

Magie de matière folle incandescente, vibrante
Couleurs emmêlées, liquides, frissonnantes
Chaleur d'atelier, lueur de feu étincelle
Insuffle la vie au cœur d'une pièce très belle
Petit flacon pour effluve enivrante
Posée nonchalamment au chevet de mon amante
Vase coloré pour roses pourpres parfumées
Dans la chambre sous les voiles tirés
Morceaux de verre par amour façonnés
Merci pour tant d'émotion donnée

Simon ILLOUZ



À VOUS DE JOUER :

CONFIRMES

HORizontalement

- I Ouverture sur la vie
- II Mères d'huile
- III Vêtement – Pénibles
- IV Fait d'herbe – Adjectif numéral – Personnel
- V Fleuve côtier – Récipient à anse
- VI Sculptaient
- VII Equipe anglaise – Suçai
- VIII Il nuit nuit et jour – Congé d'office
- IX A sa clef – Fête de classe
- X Bernées

VERTICALEMENT

- 1 Engin de travaux publics
- 2 Désigneraient
- 3 Située – Bochimans
- 4 Parole d'un croyant – Femme d'un certain âge
- 5 Sur la portée – Décryptés à l'envers – Epoque à ponts
- 6 Humidification
- 7 Arrivent en jets – Voyelles – Note
- 8 Pièce de corneilles – Exigüe
- 9 Sorties d'enceintes – Boisson du Moyen-Orient renversée
- 10 Indispensables

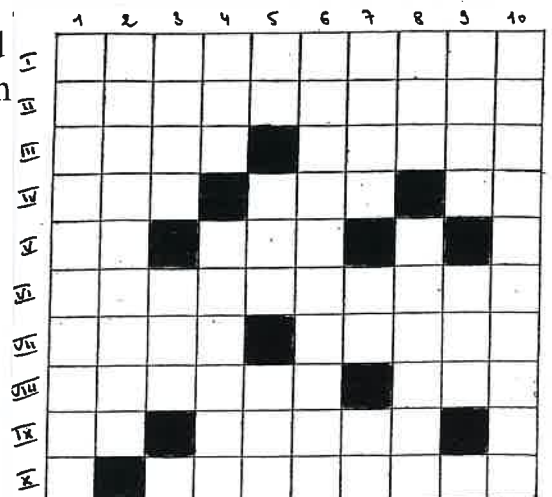
DEBUTANTS

HORizontalement

- I Sortie de secours pour bébé
- II Permettent l'oléiculture
- III Déposée – Difficiles
- IV Vachement apprécié – Un 9 renversé – Pronom
- V Premier cours de France – Grosse tasse
- VI Taillaient
- VII Groupe de sportifs – Buvai
- VIII Bête noire – Fin de messe
- IX Vieux do – Réunion mondaine
- X Dupées

VERTICALEMENT

- 1 Permet de tasser le sol
- 2 Choisiraient
- 3 Placée – Devant Francisco
- 4 Prière à la Vierge – Pépée de pépère
- 5 Dans l'eau ou dans l'air – Déchiffrés de bas en haut – Mois du muguet
- 6 Gros arrosage
- 7 Fortes en art – Id Est – Abréviation de temps universel
- 8 Panier d'œufs – Courte
- 9 Arrivées parmi nous – A l'endroit sert à travailler le cuir
- 10 Très importants



SAINT PANSARD AU BIAU PAYS D'TERLON

En hommage à Gaston PETIT, l'un de ses plus fidèles serveurs.

Du calme chef-lieu de canton
Fuyant l'hiver et sa froideur
Le plat pays s'éveille en cœur
Pour promener l'Saint PANSARD
Avec tous ces joyeux fêtards
Qu'il est biau mon pays d'Terlon

Un folklore séculaire
Né du souffle de nos verriers
Perdure grâce au dévouement
De ceux qui en ont fait l'serment
LAIGNEZ, PETIT, TRAULET, HOUZET...
Qu'il est biau cet art populaire

Vêtus selon la tradition
Bonnet, loup, serviette blanche
Chemise de femme quel panache !
Formant autour de la bâche
Une sorte de couronne blanche
Qu'ils sont biaux ces joyeux lurons

Le cortège est allé distraire
Les enfants du Préventorium
Car l'air est pur à Terlonium
Puis à la maison des Carmes
Les anciens sont sous le charme
Qu'il est biau l'bouffon éphémère

Sur une bâche ronde tendue
Par les membres de la confrérie
Voltige à six mètres au bruit
D'une musique trépidante
Aux accords de dominante
Qu'il est biau le mannequin pansu

Le soir venu sur la grand'place
Les flammes jaillissent du bûcher
Les disciples autour du brasier
Devant une foule nombreuse
Dansent sur une musique langoureuse
Ainsi le biau PANSARD s'efface

Aussi j'emporterai dans mon cœur
Le souvenir des années passées
Des rues maintes fois arpentées
Jouant de la clarinette
Avec tambours et trompettes
Qu'il était biau ce vrai bonheur



Photo H. Bonqibault

Jean Jacques LANNOIS

On ne quitte jamais son village, on s'absente.